



## Renseignements sur notre gestion des manuels scolaires

1- Suite à appel à projets, nous avons été retenus par le CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE pour la distribution des livres financés par eux pour les élèves des classes de seconde et de première du lycée VAL DE GARONNE lors de la rentrée 2019 et pour la rentrée 2020 pour les élèves de terminale.

2- Dans le cadre de cette mission, nous avons ensuite récupéré ces mêmes manuels scolaires auprès des élèves de seconde et de première fin juin et tout début juillet 2020. La récupération n'est pas encore totale au 15/07, environ 9 % des familles bénéficiaires ne nous ayant pas remis les livres qu'elles détiennent. Elles devront le faire en laissant les manuels à la librairie LIBELLULE au cours de l'été et de régulariser leur situation au plus tard à l'occasion de la rentrée de septembre 2020.

3- A la rentrée 2020, nous reprendrons le processus de distribution des livres financés par le CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE aux élèves de seconde, première et terminale. La direction du lycée nous indiquera les dates et les locaux affectés à cette distribution 2020 : vous en serez informés via le lycée et par notre mailing (pour ceux dont on dispose d'une adresse électronique).

### Informations à retenir :

Les élèves qui bénéficient de l'aide régionale, [pour peu qu'ils aient bien effectué la demande d'aide en ligne auprès du CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE](#) (cf. pages suivantes), se verront remettre gratuitement les livres correspondant à la liste arrêtée par les enseignants du lycée Val de Garonne.

→ Le CONSEIL RÉGIONAL finance une enveloppe allant jusqu'à 230€, ce qui en général couvre l'ensemble des livres de ladite liste. Il est néanmoins possible, pour quelques options particulières, qu'un manuel complémentaire doive être acheté directement EN LIBRAIRIE (pas auprès de nous).

Les élèves qui bénéficient de l'aide régionale doivent produire le « e-coupon » qui fait office de preuve. Cet e-coupon peut être imprimé ou simplement gardé en image sur l'écran du téléphone : l'élève doit être capable de nous montrer/fournir ce numéro d'enregistrement et, en cas de doute sur la personne, avoir une pièce d'identité sur lui.

Pour les élèves entrant en Terminale, les manuels qui leur seront remis seront NEUFS. Pour les élèves entrant en Seconde et en Première, les manuels seront ceux récupérés auprès des anciens élèves de l'année 2019-2020 (donc ayant 1 an d'utilisation).

→ Tant que cela nous a été possible, nous avons conservé les livres par lots, un lot correspondant à 1 seul élève utilisateur. Nous n'avons pas pu ausculter chaque livre mais les livres visiblement endommagés ont été retirés du circuit par nos soins. Il sera néanmoins demandé à l'élève qui récupère des manuels, de vérifier —sur place— le bon état des livres qu'il reçoit. En cas de déception, nous pourrions faire le lien avec la famille de l'ancien utilisateur.

Cette règle implicite de responsabilité sur les ouvrages qui sont confiés veut que les familles d'un ancien élève n'ayant pas (encore) rendu les manuels ne sera pas prioritaire pour la réception des livres de l'année scolaire qui commence.

## L'obtention du « e-coupon »

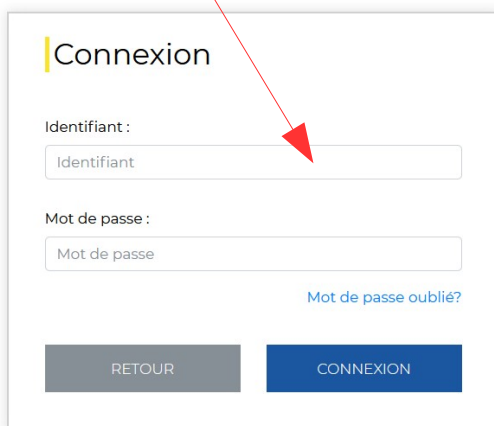
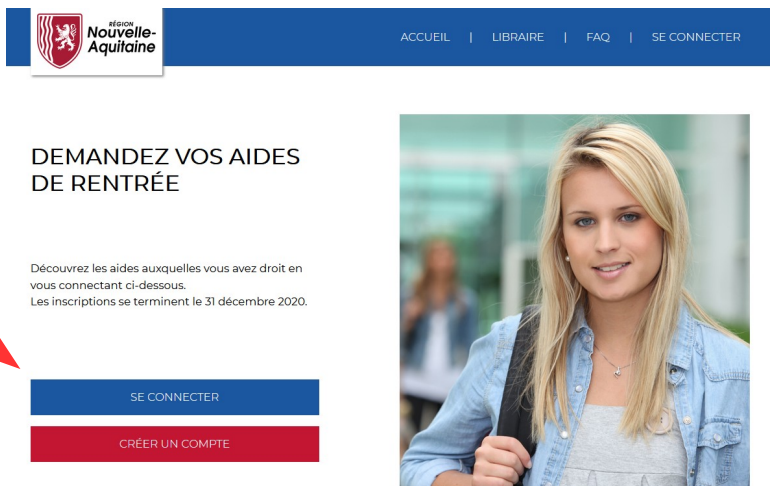
- Pour les **familles déjà inscrites** sur la base de données de la RÉGION NOUVELLE AQUITAINE : vos identifiants passés seront réactivés dès que le lycée aura vérifié et validé la liste des élèves effectivement inscrits dans l'établissement.

Pour mémoire, il vous suffit de taper le lien suivant :

<https://www.mesdemarches.aidesrentree.fr/Beneficiaires/Views/Accueil.aspx>

La fenêtre ci-contre s'ouvrira et vous pourrez cliquer sur le pavé bleu « se connecter » ...

... pour retrouver l'accès à vos identifiants et mot-de-passe personnels gardés en mémoire.



### IMPORTANT

Pour éviter les contretemps de l'année dernière, veuillez à bien préciser lors de la réactualisation de votre fichier, que la structure qui vous délivrera les manuels scolaires sera bien KIT CULTURE (et non pas le libraire LIBELLULE, qui gère la lourde commande des manuels et qui souhaite que nous le soulagions en assurant la totalité de la distribution des livres auprès des élèves).

- Pour les **nouvelles familles** qui rentrent pour la première fois cette année dans le dispositif mis en place par la RÉGION NOUVELLE AQUITAINE, vous devez :

(a) taper le lien

<https://www.mesdemarches.aidesrentree.fr/Beneficiaires/Views/Accueil.aspxvos>

(b) cliquer sur le pavé rouge « créer un compte » (cf. l'image page précédente)

(c) vous laisser guider tout au long des différentes fenêtres qui vont s'ouvrir.

voici les 2 premières fenêtres que vous trouverez alors ...

The image displays two screenshots from the 'mesdemarches.aidesrentree.fr' website. The left screenshot shows the 'Informations du jeune' form, which includes fields for 'Civilité', 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'Email', and 'Confirmation Email'. Below the form are 'ANNULER' and 'SUIVANT' buttons. The right screenshot shows an 'Information' pop-up window with an 'Attention' message: 'Si vous avez déjà eu des e-coupons en 2019-2020, il ne faut pas s'inscrire à nouveau. Pour l'année 2020-2021 vos aides seront rechargées à distance par votre établissement scolaire.' Below the message is a 'J'AI COMPRIS' button.

Quelque soit votre niveau de revenus, vous serez éligible à l'aide du CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE si votre fils/fille est bien inscrit auprès d'un lycée de la Région : en cas de doute, pour les expatriés rentrant en métropole, pour les familles venant d'une autre Région, assurez-vous auprès du rectorat ou du lycée que c'est bien le cas.

Vous pouvez également prendre connaissance du règlement régissant cette aide (vos droits, vos obligations) en téléchargeant le document que vous trouverez en tapant le lien : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/la-gratuite-des-manuels-scolaires-pour-les-lyceens>

### Modalités

- Être inscrit en classe de terminale pour l'année scolaire 2020/2021 dans un lycée général ou technologie de Nouvelle-Aquitaine.
- Faire votre demande d'e-coupon sur le site dédié en lien ci-dessous
- Montant de l'aide de rentrée 230 € maximum.



### Documents à télécharger

 [Règlement](#)  
(PDF / 60,5 KO)

DEMANDEZ VOTRE E-COUPON POUR VOS MANUELS SCOLAIRES